

**Discours de Monsieur Mathurin BAKO, président de
l'ARCEP Burkina, Président de FRATEL à l'ouverture du
neuvième séminaire FRATEL à Ouagadougou**

Mardi 3 avril 2012

Madame la présidente de l’Autorité de régulation du
sous secteur électricité ;

Messieurs les membres du Conseil de régulation ;

Monsieur le Secrétaire général de la Commission de
l’Informatique et des Libertés ;

Mesdames et messieurs les présidents et Directeurs
généraux d’Autorités de Régulation,

Messieurs les Directeurs généraux des sociétés ;

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs ;

L'ouverture du neuvième séminaire FRATEL me donne l'agréable occasion de témoigner d'une conviction que je porte depuis longtemps : celle que notre réseau de régulateurs reste le plus actif dans ce domaine avec des thèmes aussi pertinents les uns que les autres.

C'est fort de cette conviction que je me félicite du thème de notre séminaire d'aujourd'hui sur le déploiement de *la fibre optique*, car il correspond vraiment aux enjeux de ce début de XXIème siècle et à l'avènement d'une société de l'information et du savoir.

La connectivité de l'Afrique se renforce rapidement, notamment à travers la pose de nombreux câbles sous-marins. Les investissements sur le continent sont à la mesure des ambitions de nos pays.

A l'horizon 2015, chaque pays devrait disposer, selon l'UIT, d'un plan national ou d'une stratégie pour le large bande, ou inclure le large bande dans sa stratégie globale d'accès et de service universel. Un deuxième objectif vise à rendre abordables les coûts du large bande, notamment dans les pays en développement. Il s'agit de réussir à connecter 40% des foyers des pays

en développement au haut débit et, enfin, d'atteindre une pénétration Internet moyenne de 60% dans le monde, alors que pour les pays en développement cette moyenne devra atteindre 50%, et dans les pays les moins développés 15%.

Il y a là, incontestablement, l'expression d'une volonté d'aller résolument vers davantage de connectivité, partout dans le monde bien entendu, mais singulièrement en Afrique où la connectivité est encore faible et le haut débit balbutiant.

Les statistiques de l'UIT indiquent que la pénétration du haut débit en Afrique est inférieure à 1% pour un taux de pénétration Internet moyen avoisinant 10%. Il y a, par conséquent, bien du chemin pour porter en 2015 la connectivité Internet à 50% dans les pays en développement et à 15% dans les pays les moins développés, comme le souhaite la Commission large bande. Cependant, les nombreux projets de câbles sous-marins à fibre optique déjà opérationnels ou en cours d'exécution au large des côtes africaines

permettront peut-être de réussir le pari. Ou, à défaut, de franchir des étapes.

Mesdames et messieurs,

Chers Collègues,

Ces dernières années, diverses initiatives de pose de câbles à fibre optique, sous-marins ou terrestres, ont vu le jour. La connectivité qu'elles permettent, ou vont permettre de déployer dans les zones concernées aura un impact considérable dans de nombreux pays africains parmi lesquels certains n'avaient, jusque-là, pas d'accès au câble ni au haut débit.

A partir de l'an 2000, les projets de câbles sous-marins ont commencé à se multiplier en Afrique.

Les principaux câbles sous-marins posés, ou en cours de pose pour certains, au cours des douze dernières années dans les eaux entourant l'Afrique sont au nombre de treize. En tout, ces infrastructures représentent quelque 150 000 km de câbles dont les effets contribuent à améliorer l'environnement technologique des pays africains.

Ces nombreux câbles ont renforcé la connectivité de l'Afrique. Si les projets ont essentiellement concerné les pays côtiers en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, en Afrique australe et en Afrique de l'Est, les pays d'Afrique centrale ont, eux aussi, commencé à s'intéresser au haut débit à travers la fibre optique.

En Afrique centrale, l'accès à Internet passait traditionnellement par les satellites, ce qui renchérisait les coûts sans forcément fournir de grandes vitesses de connexion. Les nombreux projets de câbles qui ont surgi depuis le début des années 2000 permettent maintenant aux pays de cette zone d'être de plus en plus connectés à la fibre optique et de disposer du haut débit.

En Afrique de l'Ouest, des pays continentaux comme le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont signé des accords avec des opérateurs de pays côtiers pour bénéficier de la fibre optique des câbles sous-marins. Le Burkina Faso reçoit des services de fibre optique grâce à des accords avec des opérateurs de Côte d'Ivoire, du Bénin et du Sénégal. Une bonne partie de la connexion Internet du pays transite par Abidjan.

Comme on le voit, beaucoup de pays africains ont compris aujourd'hui l'intérêt de bénéficier des avantages du câble pour améliorer leur connectivité en passant au haut débit. D'où leur implication dans de nombreux projets de câbles sous-marins qui ont été initiés depuis le début de la décennie précédente. La question est de savoir si l'objectif exprimé par la commission « Le large bande au service du développement numérique » qui est de porter le taux de pénétration d'Internet en Afrique à 15% pour les pays les plus pauvres et à 50% pour les pays en développement pourra être atteint en 2015, dans trois ans.

Aujourd'hui plus que jamais, le numérique irrigue notre quotidien et contribue à unifier nos sphères privées et professionnelles. Les services numériques nous accompagnent désormais tout au long de notre vie, dans nos déplacements, dans nos loisirs, dans nos actes de consommation, dans l'exercice de nos métiers, dans notre prise de conscience planétaire. C'est dire que les TIC jouent un rôle déterminant dans la croissance économique.

Mesdames et messieurs ;

Honorables Invités ;

De nos jours, le monde entier est grandement dépendant de la fibre optique pour assouvir nos besoins en télécommunications (TV, voix ou données) et rien ne semble pouvoir inverser cette tendance. Les besoins en débits importants se font de plus en plus croissants et seule la fibre optique apporte une solution durable à cette demande puisqu'elle est actuellement, la principale technologie offrant les bandes passantes nécessaires à un écoulement satisfaisant de ce trafic.

L'accès à des réseaux de télécommunications performants susceptibles de répondre aux exigences de la clientèle est devenu un sujet au cœur des préoccupations des régulateurs.

Nous sommes convaincus que le déploiement réussi de la fibre optique permettra de créer les conditions favorables au développement d'offres commerciales dans le domaine des technologies de l'information, de garantir l'ancrage dans la société de l'information.

Les pays qui ne sauront pas anticiper ces évolutions seront exclus de la société moderne et subiront encore longtemps la fracture numérique.

Il n'échappe à personne que dès lors, de nouveaux changements vont s'opérer ; de nouvelles opportunités vont s'offrir aux consommateurs et, enfin, le développement de nos pays bénéficiera d'un nouvel outil, qui est en lui-même une source de développement des autres domaines, social, économique et culturel.

Tout en permettant de réduire davantage la fracture numérique entre le Nord et le Sud, cet outil donnera au secteur des télécommunications, la possibilité de se développer davantage et d'offrir de nouvelles opportunités.

Le Burkina Faso pour sa part, espère grâce à cette infrastructure s'insérer harmonieusement dans la société de l'information.

C'est pourquoi, au niveau de notre réseau FRATEL, nous devons nous inspirer des cadres réglementaires mis en place par les pays développés

comme la France, la Suisse, le Canada pour une meilleure régulation de cette infrastructure.

Au cours de ces deux jours de réflexion, je souhaite que nos échanges soient mutuellement profitables à tous.

Le réseau FRATEL n'est il pas caractérisé par son dynamisme ?

La régularité de nos rencontres est l'indicateur qui mesure parfaitement ce dynamisme.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités ;

Permettez moi de joindre ma voix à celle du comité d'organisation pour solliciter votre indulgence pour toutes les imperfections que vous aurez constatées ici ou là.

Nous nous tenons à votre disposition pour que votre séjour soit agréable à Ouagadougou.

Sur ce je déclare ouvert le neuvième séminaire du réseau FRATEL sur le déploiement de la fibre optique.

Mathurin BAKO

Officier de l'Ordre national